

Agence centrale des prisonniers de guerre

Cette communication a été adressée aux Gouvernements des Etats-Unis, du Japon, des Pays-Bas à Londres, de Costa-Rica, de Cuba, de la République dominicaine, du Guatémala, de Haïti, du Honduras, du Nicaragua, et du Salvador.

Le Comité a, en outre, porté ses démarches à la connaissance des Gouvernements de la Grande-Bretagne, de l'Australie, du Canada et de l'Union sud africaine.

A la date du 12 janvier, le Comité international avait reçu des réponses par lesquelles les Etats-Unis, le Japon, le Guatémala, Haïti, et le Nicaragua se déclaraient prêts à procéder à la transmission de renseignements et à l'échange de nouvelles.

CONFLIT ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET LA FINLANDE

A la suite du conflit qui s'est élevé entre la Grande-Bretagne et la Finlande, le Comité international s'est, le 12 décembre 1941, mis à la disposition de ces Etats pour recueillir et transmettre des nouvelles relatives aux prisonniers de guerre qui tomberaient aux mains de la Puissance adverse.

Les Gouvernements britannique et finlandais ont tous deux accepté l'offre du Comité international.

Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.

(27^e article).

ALLEMANDS

Internés civils. — L'Agence a reçu récemment les listes d'internés civils allemands qui, évacués de Palestine à destination de l'Australie, sont arrivés sains et saufs dans ce pays. La plupart d'entre eux se trouvent au camp III.